

La Ville de Palavas-les-Flots continue de faciliter l'accès à une mutuelle adaptée à tous les habitants, sans conditions d'âge ni de ressources, via son partenariat avec l'association Actiom.

Parce que se soigner ne devrait jamais être un luxe, la Ville de Palavas-les-Flots a signé, depuis plusieurs années déjà, une convention avec l'association Actiom portant le dispositif Ma Commune Ma Santé, qui propose aux habitants des rendez-vous gratuits et personnalisés pour les aider à choisir une mutuelle avantageuse.

Un conseiller est régulièrement présent sur rendez-vous à la mairie pour répondre à toutes les questions et accompagner chaque personne dans ses démarches.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la municipalité de favoriser l'accès à la santé pour tous et d'offrir un service de proximité aux Palavasiens et Palavasiennes.

Les prochaines permanences



Les permanences gratuites ont lieu sur rendez-vous uniquement en Mairie (9h-12h et 13h30-17h) :

Mercredi 21 janvier

Mercredi 4 février

Mercredi 25 février

Mercredi 15 avril

Mercredi 20 mai

Mercredi 10 juin

Ma commune ma santé

Tél. : **09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69**

www.macommunemasante.org

lr.mcms@gmail.com



Une mutuelle communale pour tous les habitants

La commune de Palavas-les-Flots se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat :

Un dispositif simple et solidaire qui permet à chacun de bénéficier :

- de tarifs négociés,**
- de garanties adaptées à ses besoins,**
- et d'un accompagnement personnalisé.**

Une mutuelle accessible à tous, choisie et validée par vos élus, sans coût pour la commune.

💡 **Permanences via le CCAS, infos et RDV au 09 72 56 78 26**

09 72 56 78 26
Service conseils & prise de RDV



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00